

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2630

présenté par
Mme Thill

ARTICLE 3

A la deuxième phrase de l'alinéa 4, le mot :

"deux",

est remplacé par le mot :

"sept".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est un amendement de repli.

Une telle décision nécessite du temps.